

Formation 2 jours pour bien transmettre votre entreprise







650€

nets de taxes

Prise en charge possible par l'AGEFICE ou par votre OPCO



POUR QUI?

Toute personne ayant un projet de cession d'entreprise : chef d'entreprise, associé, conjoint-collaborateur



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours soit 14 heures



INTERVENANTS

Formation animée par des professionnels de la transmission d'entreprise

L'ensemble de notre offre en ligne hautsdefrance.cci.fr

Vous envisagez de céder votre entreprise et vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté ? Suivez la formation "2 jours pour bien transmettre votre entreprise" afin d'acquérir une méthodologie pour optimiser chaque étape du processus de cession, et ainsi réussir votre transmission d'entreprise, que ce soit à un tiers, à un salarié, ou à un membre de votre famille.

OBJECTIFS

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour :

- Maîtriser les différentes étapes de la cession.
- Être capable de déterminer le juste prix de votre entreprise.
- Maîtriser le schéma juridique et la fiscalité adaptés à votre projet.

CONTENU

JOUR 1

Matinée

Définir une stratégie de transmission :

- Le marché actuel de la transmission
- Choisir le meilleur moment pour céder son entreprise
- Quel mode de cession choisir?
- Préparer l'entreprise et optimiser sa cessibilité

Rechercher un repreneur:

- · Définir son profil technique et financier
- Où et comment le trouver ?
- La rencontre et les négociations : conseils et écueils à éviter

Après-midi

Evaluation de l'entreprise:

- Comment évaluer une entreprise ?
 Méthodologie et erreurs à ne pas commettre
- Conseils pour optimiser la valeur et vendre l'entreprise à son meilleur prix
- · Ne pas confondre valeur et prix

JOUR 2

Matinée

Les fondamentaux juridiques de la transmission :

- · Accord de confidentialité (NDA)
- · Lettre d'intention (LOI)
- · Protocole d'accord
- Garantie d'actif et de passif (GAP)
- Closing
- Modalités de paiement (earn-out, crédit-vendeur, ...)

Après-midi

La fiscalité de la transmission :

- Cession du fonds de commerce ou des titres
- · Transmission à titre gratuit ou onéreux
- Régimes d'exonération
- · Intérêt de la holding
- · Stratégies d'optimisation

LES POINTS FORTS

- Une formation concrète assurée par des professionnels de la transmission d'entreprise.
- Pédagogie active favorisant le partage d'expérience en petits groupes.
- Illustration avec des cas pratiques.

Formation 2 jours pour bien transmettre votre entreprise





MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Formation de groupe en présentiel



MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Support de formation, études de cas et partage d'expériences



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz QCM



MODALITÉS D'ACCÈS

- Rendez-vous préalable de qualification du besoin
- Bulletin d'inscription
- Nombre de places limité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins.

CALENDRIER

Consultez les dates et lieux des prochaines sessions de formation depuis l'adresse suivante :

https://hautsdefrance.cci.fr/solutions/formation-2j-transmettre



100 % des transmissions réussies sont des transmissions préparées!

Quelle que soit la taille de votre entreprise, une transmission s'anticipe. Une réflexion engagée 3 à 5 ans avant la cession permet de préparer sereinement ce moment et d'optimiser sa réussite.

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

CCI ARTOIS: Séverine LE BLOA • 03 21 23 84 75 • 06 16 05 54 45 • s.lebloa@artois.cci.fr
CCI GRAND HAINAUT: Christophe LEGRAND • 03 27 51 31 26 • ch.legrand@grandhainaut.cci.fr
CCI GRAND LILLE: Valérie THIBAUT • 07 60 13 57 51 • v.thibaut@grand-lille.cci.fr
CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE: Bénédicte WAYMEL • 03 21 46 00 00 • transmission@littoralhautsdefrance.cci.fr
CCI OISE: Janique TILLIER • 03 44 79 80 23 • transmission@cci-oise.fr



